



Communiqué de presse

Mercredi 26 janvier 2022

Réaction à la suite des annonces de la Préfecture de Police sur la situation du square Forceval

Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris, Anne Souyris, adjointe à la Maire de Paris, Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12e arrondissement de Paris, et Hervé Gicquel, Maire de Charenton-le-Pont et Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, ont réaffirmé leur opposition ferme et définitive à tout déplacement des usagers de drogue. Il est nécessaire de mettre en place une prise en charge sanitaire pour usagers de drogue.

La Préfecture de Police de Paris a annoncé, hier soir, le déplacement prochain de la scène de consommation à ciel ouvert de la place Auguste Baron – Square Forceval, dans le 19e arrondissement de Paris, vers le site dit du Triangle à Bercy-Charenton, dans le 12e arrondissement de Paris et à proximité de la commune de Charenton-le-Pont. Il s'agit d'une décision unilatérale du Préfet de Police, sans aucune concertation avec la Ville de Paris, les communes limitrophes, la Préfecture de Région, l'Agence régionale de Santé d'Île-de-France, les riverains concernés et les associations spécialisées.

C'est une décision sans fondement sur le plan sanitaire, qui traduit une très grande méconnaissance des problèmes de la consommation du crack à Paris et, qui, au contraire, risque de disperser à nouveau les usagers de drogue dans les secteurs historiquement concernés. Ces opérations d'implantation accréditent en outre l'idée qu'il y aurait des lieux où le deal de crack est toléré par les pouvoirs publics.

La Ville de Paris redemande la mise en place d'un comité de pilotage réunissant l'ensemble des parties prenantes sous l'égide de l'État, seule autorité compétente concernant la prise charge des usagers de drogue en matière sanitaire, sociale et de sécurité publique. Il est nécessaire de pouvoir proposer une offre sanitaire et sociale

aux usagers de drogue. La Ville de Paris rappelle qu'il est nécessaire de travailler à des solutions pérennes en dehors des à-coups médiatiques. La Ville de Paris est prête à saisir les juridictions compétentes afin de s'opposer à cette situation inhumaine et dégradante.

A la suite de la sollicitation de la Ville, le Préfet de Région a convoqué une réunion du comité de pilotage du Plan crack ce mardi 1^{er} février. La Ville de Paris réitéra son opposition au projet de déplacement des usagers de drogue vers le site de Bercy-Charenton, qui doit être abandonné, comme sa mobilisation pour une action collective et de long cours.

Contacts presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr